

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mercredi, 21 Juillet 2021 09:00 GMT +00:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Les dynamiques de production, de diversification, de transformation et de conservation / stockage garantissent une qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments et une souveraineté alimentaire au profit des populations
COORDONNATEUR	KANAZOE Yacouba, Broederlijk Delen, OXFAM, SPONG, Inades-Formation, CNABio et d'autres OSC
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/35493/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Afghanistan, Algérie, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Tchad, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République populaire démocratique de Corée, République démocratique du Congo, Danemark, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Eswatini, Éthiopie, Union européenne, France, Gabon, Gambie, Allemagne, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jordanie, Kenya, Libéria, Libye, Luxembourg, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Niger, Nigéria, Pérou, Portugal, République de Corée, Rwanda, Arabie saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Tunisie, Ouganda, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

24

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0 0-18

3 19-30

15 31-50

5 51-65

1 66-80

0 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

19 Homme

5 Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

4 agriculture/cultures

Pêche et aquaculture

2 Élevage

2 Agroforesterie

6 Environnement et écologie

1 Commerce

2 Éducation

2 Communication

3 Transformation des aliments

Commerce alimentaire, marchés

Industrie alimentaire

Services financiers

Soins de santé

2 nutrition

Gouvernement national ou local

Utilitaires

Industrie

Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

Petite / moyenne entreprise / artisan

Grande entreprise nationale

Société multinationale

6 Petit exploitant

Exploitant moyen

Grand exploitant

10 Organisation non gouvernementale locale

8 Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

Science et université

Travailleurs et syndicats

Membre du Parlement

Autorités locales

Gouvernement et institution nationale

Communauté économique régionale

Nations Unies

Institution financière internationale

Fondation privée / Partenariat / Alliance

Groupe de consommateurs

Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Le thème de notre concertation interpelle les acteurs à agir pour l'atteinte des ODD pour 2030 ; L'objectif était de permettre aux participants de contribuer au Sommet en réfléchissant et en proposant des voies pour la réalisation de systèmes alimentaires durables, équitables et résilients. Le déroulement de la concertation a respecté le principe de l'écoute mutuelle et l'ouverture à la coexistence de points de vue divergents. Les thèmes et sous-thèmes traités ont confirmé la complexité des systèmes alimentaires car ils ont un impact important sur la santé de l'homme et des animaux, sur les sols, l'eau, le climat, la biodiversité, l'économie et d'autres systèmes, et que leur évolution exige une approche systémique; Notre concertation a regroupé quelques acteurs des systèmes alimentaires en l'occurrence les producteurs, transformateurs, formateur/éducateur, communicateur, organisations non gouvernementales locales et internationales, etc. Notre Concertation s'est appuyé sur les processus et initiatives existants et a travaillé à les améliorer et d'autre part à proposer de nouvelles initiatives ; La concertation a été animée par un coordonnateur, un animateur et des facilitateurs. Les échanges ont été francs, inclusifs et dans un climat de respect mutuel ; Les conclusions de notre Concertation qui sont partagées dans les comptes rendus et autres supports sont anonymes.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Notre évènement a regroupé une vingtaine de participants venant de diverses organisations. L'inclusion de chaque participant a été effective. Chaque participant a eu l'occasion de s'exprimer soit pendant les sessions plénières soit dans les groupes de discussion. Les différentes catégories de participants des systèmes alimentaires étaient présentes et ont pu s'exprimer librement selon les thèmes de discussion et selon leurs réalités propres.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

il est important pour chaque coordonnateur de veuille à se former si possible sinon à intérioriser les documents, supports utiles et à échanger avec les autres coordonnateurs.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

De façon générale, la concertation indépendante vise à permettre aux participants de contribuer au Sommet en s'appuyant sur des approches innovantes, issues d'expériences vécues, conduisant à des systèmes alimentaires durables dans la perspective du Sommet.

Plus spécifiquement, la Concertation indépendante vise à :

Permettre aux organisations de la société civile (acteurs non-étatiques) de réfléchir ensemble à des idées alternatives de mise en place de systèmes alimentaires durables ;
Diagnostiquer les problèmes des systèmes alimentaires au niveau mondial, sous-régional et national ;
Engager les OSC dans une approche innovante de réalisation des systèmes alimentaires durables mettant au centre l'agriculture familiale et l'agroécologie pour un Burkina Faso épanoui ;
Élaborer ensemble des voies, des actions et des engagements pour aboutir à des systèmes alimentaires durables et équitables, et y perdurer jusqu'en 2030 au moins.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La Concertation indépendante a regroupé plusieurs représentants d'OSC. Elle a permis de faire un diagnostic approfondi des systèmes alimentaires et de proposer des recommandations d'engagements à l'endroit des parties prenantes. Elle a établi les bases d'une synergie d'actions entre acteurs et le besoin de poursuivre les concertations sur divers thèmes pour des systèmes alimentaires durables, résilients et équitables. En perspective, il a été convenu de se revoir bientôt pour la priorisation et la planification des engagements ainsi que la définition de mécanismes de suivi-évaluation et stratégie de mobilisation des ressources nécessaires.

La sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire se trouvera résolue avec les pratiques agroécologiques.

Les recommandations d'engagements fortes retenues sont :

A l'endroit de l'État

- afficher une volonté politique claire pour l'agroécologie et les bios intrants à travers l'adoption et la mise en œuvre de stratégies, politiques et programmes conséquents de promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique;
- opérationnaliser les différents fonds nationaux au profit des systèmes alimentaires;
- accélérer l'adoption de la stratégie nationale pour le développement de l'agroécologie en cours d'élaboration et veiller à sa mise en application;
- adopter et mettre en œuvre des textes favorables à la promotion des fertilisants organiques et des biopesticides, mettre en place une structure de promotion de l'agriculture biologique et accompagner les initiatives privées dans le domaine;
- intégrer des modules de production agroécologique dans les curricula d'enseignement dans les écoles professionnelles du secteur rural;
- adopter des textes adaptés aux contextes du Burkina Faso pour la protection des populations contre les dangers des intrants chimiques et veiller à leur application rigoureuse;
- Soutenir toutes initiatives de promotion de l'agroécologie (homologation des bios intrants, recherche-action paysanne et moderne, matériel et équipements adaptés à la production écologique, politique nationale) afin de faire de la production écologique le socle de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire du Burkina d'ici à 2030;
- Développer des infrastructures de stockage et de conservation adaptées dans toutes les zones de production et de transformation des produits agricoles et alimentaires;
- Désenclaver les principales zones de production agricole et de transformation agroalimentaire;
- Inciter les opérateurs économiques / hommes d'affaires burkinabè à s'intéresser davantage au secteur agricole;
- Réaliser des études prospectives dans les domaines agricoles en vue de définir une Politique Agricole (agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique) à long terme (au moins 50 ans) assortie de plans d'actions opérationnels.

A l'endroit des coopératives/groupements de producteurs/Organisations de la Société Civile

- sensibiliser la population sur les dangers liés au mauvais usage des pesticides, des engrais chimiques, des insecticides et leurs emballages pour un changement de comportement ;
- inciter les producteurs à l'utilisation des bios intrants (fertilisants organiques et biopesticides) ;
- sensibiliser les producteurs sur les impacts positifs des bios intrants sur leur santé, leur finance, sur l'environnement et la fertilité des sols permettant d'accroître durablement les rendements et les productions pour une sécurité et souveraineté alimentaire ;
- appuyer l'État dans l'application de la loi à travers la mise en place d'organes de veille et d'interpellation issus de la société civile ;
- Approcher les opérateurs économiques / hommes d'affaires burkinabè pour des partenariats fructueux dans le secteur agricole.

A l'endroit des transformateurs et consommateurs

- éviter l'utilisation des produits chimiques dans la préparation et la conservation des aliments (carbure, formol, etc.) ;
- exiger de plus en plus des produits agricoles sains et sans danger. « L'adage dit qu'il vaut mieux dépenser plus pour des aliments de qualité que de dépenser moins et passer le restant de sa vie ou la plupart de son temps sur des lits d'hôpitaux »
- alerter les services compétents pour tout événement inhabituel constaté dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'environnement, de l'élevage, etc. (veille citoyenne)
- Renforcer l'appui-conseil et formation aux transformateurs pour le respect des bonnes pratiques de transformation et d'hygiène
- Renforcer la concertation / collaboration entre transformateurs et les structures de normalisation
- Renforcer le contrôle qualité et appliquer rigoureusement la loi en la matière

A l'endroit des distributeurs

- Respecter les normes de conditionnement / emballages, de transport et de stockage des produits chimiques.

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers et du secteur privé

- Privilégier les produits locaux au détriment de ceux importés de même catégorie en s'imposant un quota d'au moins 50% (acheter au moins 50% de la production nationale avant d'importer des produits similaires et de substitution);
- Financer le triple nexus (humanitaire, paix et développement) sur le long terme pour une résilience des populations aux vulnérabilités, aux chocs exogènes et au stress;
- Respecter la souveraineté de l'État en octroyant des financements selon les priorités nationales et non selon les priorités des bailleurs

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ✓ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ✓ Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/2

THÈME 1 : LES DYNAMIQUES DE PRODUCTION, DE DIVERSIFICATION, DE TRANSFORMATION ET DE CONSERVATION/STOCKAGE GARANTISSANT UNE QUALITÉ NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DES ALIMENTS ET UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU PROFIT DES POPULATIONS

Sous thème 1 : Les systèmes de production (agroécologique et biologique) locaux peuvent assurer la qualité des aliments produits au Burkina Faso et garantir une souveraineté alimentaire pour la décennie à venir

Les principales recommandations issues de la Concertation sont :

1. développer la recherche-action en valorisant les savoirs locaux paysans,
2. disponibiliser les intrants écologiques homologués ;
3. promouvoir un fonds vert dédié aux entrepreneurs/producteurs de l'agroécologie et du bio et appuyer les acteurs écologiques en équipement adapté ;
4. intégrer systématiquement le genre dans la recherche, la conception et le suivi des politiques nationales agricoles ;
5. prendre en compte et valoriser les savoirs endogènes et le patrimoine culturel/préférences des communautés locales dans les stratégies et politiques nationales ;
6. créer, renforcer et recycler les connaissances et les savoirs faire sur les techniques et pratiques écologiques;
7. promouvoir la consommation des produits écologiques et locaux.

Sous-thème 2 : La diversification de production (prise en compte des changements climatiques) peut assurer une alimentation riche, saine et équilibrée au Burkina Faso dans les années à venir

-Accentuer la recherche-action sur les effets bénéfiques des associations et des pratiques capables de maintenir la productivité car s'adaptant aux changements climatiques

-Vulgariser davantage les bonnes pratiques en matière de diversification agricole (association, rotation de cultures)

-Promouvoir l'association et la rotation des cultures à travers le renforcement des capacités y relatif ;

-Assurer une intégration entre les diverses productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques

-Prendre en compte l'Agroécologie et l'Agriculture bio dans les référentiels de développement (Référentiel National de Développement, Programme National du Secteur Rural phase III, etc.)

-Promouvoir les bonnes pratiques en matière de diversification agricole (association, rotation de cultures) et adaptées aux changements climatiques

-Assurer une intégration entre les diverses productions agro-sylvo-pastorales halieutiques et fauniques

Sous-thème 3 : Les modes de transformation peuvent améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaires des aliments au Burkina Faso dans les années à venir

-Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des centres / entreprises de transformation agroalimentaire

-Renforcer l'appui-conseil et formation aux transformateurs pour le respect des bonnes pratiques de transformation et d'hygiène

-Renforcer la concertation / collaboration entre transformateurs et les structures de normalisation

-Renforcer le contrôle qualité et appliquer rigoureusement la loi en la matière

-Accompagner les transformateurs en équipements de transformation adaptés et à prix subventionné

Sous-thème 4 : Les pratiques de conservation et de stockage des produits alimentaires peuvent assurer la qualité nutritionnelle et sanitaire des produits au Burkina Faso dans un futur proche. Les circuits courts de commercialisation à l'échelle nationale, régionale et internationale permettent de garantir la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments au Burkina Faso

-Soutenir les initiatives de promotion des circuits courts de commercialisation des produits agricoles dans la perspective de leur mise à l'échelle

-Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs sur les techniques de conservation/stockage des produits agricoles et alimentaires

-Promouvoir des habitudes en faveur de la consommation locale, alternative à la mondialisation/uniformisation des habitudes alimentaires

-Mettre en place des infrastructures de stockage/conservation de qualité et renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs dans ce domaine

Ces recommandations d'actions seront priorisées, mises en œuvre par les acteurs des systèmes alimentaires avec des mécanismes périodiques de bilan-suivi-évaluation.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/2

THEME 2 : LES ENGAGEMENTS DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES FAVORISENT DE NOUVELLES ACTIONS ET ORGANISATIONS DE SYSTEMES ALIMENTAIRES RESILIENTS ET DURABLES AU BURKINA FASO

Sous-thème 1 : Les politiques publiques, lois nationales, les finances publiques locales sont adéquates et suffisantes pour amorcer des nouvelles actions et modes d'organisations de systèmes alimentaires résilients et durables centrés sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et le droit à l'alimentation au Burkina

Recommandations d'engagements adressées à l'Etat :

- Assurer le financement de systèmes alimentaires résilients et durables centrés sur l'agriculture familiale, l'agroécologie et le droit à l'alimentation au Burkina Faso en allouant au moins 10% du budget
- Réaliser des études sur les impacts des intrants chimiques à court, moyen et long termes et vulgariser les résultats
- Accorder plus de financement à la recherche agricole pour des travaux orientés sur les besoins / priorités
- Renforcer le régime de contrainte des achats des produits locaux par les services publics
- Mettre en place des mécanismes et des outils qui permettent d'opérationnaliser le droit à l'alimentation reconnu dans la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, Halieutique et Faunique.

Sous-thème 2 : Les financements extérieurs et nationaux sont conséquents pour l'appui au pays pour promouvoir de nouvelles actions et des systèmes alimentaires résilients et durables

- Assurer le contrôle des ressources productives (foncier, semences, eaux, fertilisants écologiques, etc.) par l'État et les communautés afin de garantir une alimentation saine, nutritive et équitable d'ici 2030
- Financer le triple nexus (humanitaire, paix, développement) sur le long terme avec une forte implication des communautés locales

-Inciter les opérateurs économiques / hommes d'affaires burkinabè à investir dans le secteur agricole.

Sous-thème 3 : Les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs adoptent de bonnes pratiques y compris la gestion des déchets pour assurer la durabilité d'un système alimentaire résilient et durable durant la décennie (2030) à venir.

Synthèse des engagements :

Des producteurs :

- Produire à tous moments (temps normal, vulnérabilités, chocs, stress) des aliments en quantité suffisante et en qualité pour nourrir les populations rurales et urbaines
- Acquérir du matériel et équipements adaptés pour une production suffisante et durable et respectueuse de la nature
- Développer des mécanismes locaux de récupération des déchets plastiques pour une préservation de l'environnement et des animaux
- Mettre à la disposition des populations des produits alimentaires sains, nutritifs, respectueux de la nature en quantité et en qualité suffisante par l'utilisation d'équipements post-récoltes adéquats et des infrastructures de stockage et de conservation adaptées

Des transformateurs :

- Produire des aliments transformés respectueux des normes et qualité requises au niveau national et international
- Transformer au moins 30% des productions nationales de riz, céréales, légumes, fruits, etc. suivant les normes de qualité, d'hygiène, d'emballage et de conditionnement
- Acquérir des équipements et matériels de transformation adaptés pour une meilleure transformation des produits agroalimentaires assurant une alimentation saine, nutritive et durable à tous les burkinabè d'ici 2030

Des distributeurs / commerçants :

- Conditionner, transporter et stocker les produits chimiques et alimentaires selon les normes requises
- Accompagner les efforts du gouvernement en réhabilitant / construisant 30% des infrastructures d'ici 2030
- Développer des infrastructures de transport, de stockage et de conservation adaptées dans les zones de production et de transformation des produits agricoles et alimentaires
- Produire à grande échelle les intrants biologiques au profit des agriculteurs écologiques et biologiques en substitution aux intrants chimiques de synthèse

Des consommateurs :

Consommer des produits locaux sains, nutritifs et durables dont 30% issus de la production écologique d'ici 2030

Ces engagements seront priorisés, planifiés et mis en œuvre par les parties prenantes avec un suivi.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- ✓ Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ☐ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- ☐ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- ☐ Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- ☐ Compromis
- ✓ Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Il n'y a pas eu de points de divergence significative lors de notre Concertation.

PISTES D'ACTION

Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive

Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables

Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature

Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables

Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

Finance

Innovation

Droits de l'homme

L'autonomisation des Femmes et des Jeunes

Politique

Données et preuves

Gouvernance

Compromis

Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/07/Synthese-travaux-de-la-concertation-independante-des-OSC_VF.docx